

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 03 AVRIL 2026

Date de convocation : 28 mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-022 à 26-065 incluse	31	02	02	33

Secrétaire : Monsieur Marc RIVET

**PRÉSENTS :** M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mme Anne TERLEZ, M. José PIRES, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD Adjoints, M. Gaëtan BAZIRE, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, , Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUOUSIN, Mmes Céline LÉMAN Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Marc RIVET, Diego ORTEGA, Jacky VALLÉE, Mmes Noha TEFRIT, Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, , MM. Sylvain M. Patrice PAUPER, Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

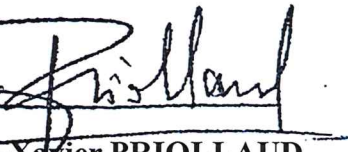
- Mme Émilie SCHAPMAN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LEOSTIC


\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 26-055 Désignation de représentants de la Ville de Louviers au sein du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure »**

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture  
Le :09 avril 2026  
Par affichage, le 09 avril 2026

**Fait à Louviers, le 03 avril 2026**

Le Maire.   
François-Xavier PRIOLLAUD



N° 26-055

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA VILLE DE LOUVIERS AU SEIN DU COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 « VALLEE DE L'EURE »**

**RAPPORT**

**Monsieur le Maire** rapporte que le Conseil municipal doit désigner des représentants de la Ville de Louviers dans les organismes extérieurs.

Ainsi, pour représenter la Ville de Louviers au Comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure », le Conseil municipal doit désigner :

- 1 membre titulaire élu parmi les conseillers municipaux
- 1 membre suppléant élu parmi les conseillers municipaux

Conformément à la dérogation prévue à l'article L5211-7 le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder aux nominations par un vote à bulletin secret.

**DECISION**

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**Vu**

- le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article 2121-29,

**DÉSIGNE**

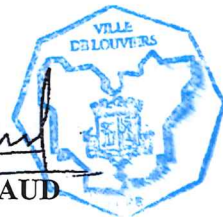
- Titulaire : Madame Ariane KRAFFT
- Suppléante : Mme Nolwenn LEOSTIC

pour représenter la Ville de Louviers au sein du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure ».

**Adoptée à l'unanimité**

Pour copie conforme  
Le Maire,

  
François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20260403-26-055-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2026  
Date de réception préfecture : 09/04/2026